

AMICALE PONGISTE NUEIL LES AUBIERS

section VOULMENTIN

TARIFS POUR LA SAISON 2022/2023

TARIFS AVEC ENTRAINEMENT DIRIGE

	LICENCE (avec assurance)	Part FFTT 2022- 2023	Part ligue 2021- 2022	Part comité 2022- 2023	CRITERIUM FEDERAL OU GRAND PRIX JEUNES
VETERANS	110 euros	22.15	26.00	30.30	40 euros
SENIORS	110 euros	22.15	26.00	30.30	40 euros
JUNIORS	95 euros	22.15	26.00	28.10	40 euros
CADETS	85 euros	13.15	16.00	28.10	40 euros
MINIMES	85 euros	13.15	16.00	28.10	40 euros
BENJAMINS	75 euros	13.15	11.00	22.40	40 euros
POUSSINS	75 euros	13.15	11.00	22.40	40 euros

TARIFS SANS ENTRAINEMENT DIRIGE

Loisirs sans compétitions (avec assurance)	60 euros
--	----------

Vous trouverez ci-dessus le tarif pour la prochaine saison. Pour justifier les tarifs nous vous informons des tarifs qu'appliquent la fédération, la ligue et le comité de tennis de table. La ligue et le comité n'ont pas communiqué leurs tarifs à ce jour. Ces sommes sont entièrement reversées pour chaque licence. Nous devons incorporer dans notre licence le salaire de l'entraîneur qui s'occupe des séances du mardi et du mercredi ainsi que l'affiliation du club, l'achat de matériel et les engagements et la gestion des équipes en championnat.

Le championnat comprend 14 journées dans l'année

Le critérium fédéral et grand prix jeunes comprennent 5 journées chacun dans l'année

La somme reversée pour le criterium et le grand prix jeunes s'élève à 29 euros par inscription.

Coupe des Deux-Sevres : Pour l'engagement en coupes, nous demanderons **8.5 euros supplémentaire par joueur** pour payer l'inscription (loisir et traditionnelle). Cette coupe se déroule par équipes de 3 joueurs et chaque équipe devra gérer ses rencontres (convocation, déplacement, remise des résultats sur logiciel GIRP)

Nous sollicitons les parents des joueurs lors de différentes manifestations et pour le transport des jeunes pour les compétitions individuelles. Dans le cas où certains ne joueraient pas le jeu nous serions dans l'obligation de revoir nos tarifs à la hausse car l'organisation de manifestations pour diminuer les coûts serait irréalisable

NB : Forfait d'un joueur non justifié pour une compétition individuel est égal à 32 Euros d'amende reversés au comité départemental de tennis de table. Refus d'arbitrage lors d'une compétition individuelle 12 euros.

Forfait d'une équipe en championnat est égal à 53 euros d'amende reversés au comité départementale de tennis de table et caution de 70 euros pour le réengagement de l'équipe. Forfait dernière journée : 150 euros. Equipe incomplète : 12 euros

Séances dirigées :

- le mardi de 17 H 00 à 18 H 00 (moins de 11 ans)
- le mardi de 18 H 00 à 19 H 30 (moins de 13 ans)
- le mercredi de 17h30-19h30 (changement horaires)

Séances non dirigées

- Le mardi de 20h00-21h00
 - le vendredi de 20 H 30 à 22 H 00
- (entraînement non officiel interne aux licenciés et pour la section loisirs)

Une tombola est organisée tous les ans qui permet de compléter le budget du club. Il sera demandé à chaque joueur inscrit (ou par famille) un chèque spécifique de 30 euros correspondant au carton de la bourriche. Ce chèque sera retiré en décembre après le tirage qui aura lieu lors du dernier entraînement

Reprise de l'entraînement : vendredi 27 Aout 2022 et mardi 06 septembre 2022

Assemblée générale : mardi 6 septembre 2022 à 19h00